



Communiqué - Le District de Football des Côtes d'Armor et l'UNAF 22 unis contre les violences envers les arbitres

Depuis le début de la saison, de trop nombreux faits de violences verbales, psychologiques ou d'intimidation à l'encontre de nos arbitres, qu'ils soient officiels ou bénévoles, ont été constatés sur et autour des terrains.

Rappelons que l'arbitre est un acteur essentiel du jeu, garant du bon déroulement des rencontres et de la sécurité de l'ensemble des acteurs.

Sa protection doit être une priorité absolue pour chaque club, chaque licencié.

La Commission de Discipline sanctionne chaque semaine les infractions, les comportements violents et/ou irrespectueux, conformément au barème disciplinaire en vigueur.

Selon la gravité des faits, elle se réserve le droit et la possibilité de majorer les sanctions afin d'assurer une réponse ferme et exemplaire.

Nous en appelons donc à la responsabilité de tous les acteurs du football amateur : joueurs, éducateurs, dirigeants, délégués et supporters, pour que ces dérives cessent et que nos valeurs communes soient préservées.

C'est ensemble que nous agirons pour protéger nos arbitres et notre sport !

Maxime LE BIHAN

Ludovic ROBIN

Audrey PAUL

Président du District

Président de l'UNAF

Présidente de la Commission de Discipline

DISTRICT DE FOOTBALL DES COTES D'ARMOR

3 Allée du Haut Champ - 22440 PLOUFRAGAN

02.96.76.10.10 - secretariat@foot22.fff.fr - foot22.fff.fr